et ut cognosceret, non ei merito, sed gratiâ subvenisti. » Omnis porrò cognitio quæ de Deo, et de Christo Jesu Domino nostro, et ejus mysteriis habetur, ad Dei dilectionem ordinari debet; si enim sit sterilis, nec amorem pariat, in majorem damnationem vertitur eorum quibus data est. « Et notum feci eis nomen tuum, et notum faciam, ut dilectio quâ dilexisti me, in ipsis sit, et ego in ipsis. Unde et legis et omnium divinarum scripturarum plenitudo et finis est dilectio rei quâ fruendum est, scilicet Dei, et rei quæ nobiscum eâ re frui potest, scilicet proximi. Et quisquis Scripturas divinas, vel quamlibet earum partem intellexisse sibi videtur, ita ut eo intellectu non ædificet istam geminam charitatem Dei et proximi, nihil intellexit. Nam Scriptura non præcipit nisi charitatem, nec culpat nisi cupiditatem, et eo modo informat mores hominum. » Ita S. Augustinus, lib. 1 de Doctr. Christi, c. 35, 36.

CAPUT XVIII.

1. Hæc cùm dixisset Jesus, egressus est cum discipulis suis trans torrentem Cedron, ubi erat hortus, in quem introivit ipse, et discipuli ejus.

2. Sciebat autem et Judas, qui tradebat eum, locum : quia frequenter Jesus convenerat illùc cum discipulis suis.

3. Judas ergo, cùm accepisset cohortem, et à pontificibus et pharisæis ministros, venit illùc cum laternis, et facibus, et armis.

4. Jesus itaque sciens omnia quæ ventura erant super eum, processit, et dixit eis : Quem quæritis?

5. Responderunt ei : Jesum Nazarenum. Dicit eis Jesus : Ego sum. Stabat autem et Judas, qui tradebat eum, cum ipsis.

6. Ut ergo dixit eis : Ego sum, abierunt retrorsùm, et ceciderunt in terram.

7. Iterùm ergo interrogavit eos : Quem quæritis? Illi autem dixerunt : Jesum Nazarenum.

8. Respondit Jesus : Dixi vobis quia ego sum : si ergo me quæritis, sinite hos abire ;

9. Ut impleretur sermo quem dixit : Quia quos dedisti mihi, non perdidi ex eis quemquam.

10. Simon ergo Petrus habens gladium, eduxit eum, et percussit pontificis servum : et abscidit auriculam ejus dexteram. Erat autem nomen servo Malchus.

11. Dixit ergo Jesus Petro : Mitte gladium tuum in vaginam. Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum ?

12. Cohors ergo, et tribunus, et ministri Judæorum comprehenderunt Jesum, et ligaverunt eum.

13. Et adduxerunt eum ad Annam primùm : erat enim socer Caiphæ, qui erat pontifex anni illius.

14. Erat autem Caiphas, qui consilium dederat Judæis : Quia expedit unum hominem mori pro populo.

15. Sequebatur autem Jesum Simon Petrus, et alius discipulus : discipulus autem ille erat notus pontifici, et introivit cum Jesu in atrium pontificis.

16. Petrus autem stabat ad ostium foris : exivit ergo discipulus alius, qui erat notus pontifici, et dixit ostiariæ, et introduxit Petrum.

17. Dixit ergo Petro ancilla ostiaria : Numquid et tu ex discipulis es hominis istius? Dicit ille : Non sum.

18. Stabant autem servi et ministri ad prunas, quia frigus erat, et calefaciebant se : erat autem cum eis et Petrus stans, et calefaciens se.

19. Pontifex ergo interrogavit Jesum de discipulis suis, et de doctrinâ ejus.

CHAPITRE XVIII.

1. Jésus ayant dit ces choses, s'en alla avec ses disciples au-delà du torrent de Cédron, où il y avait un jardin dans lequel il entra avec eux.

2. Or, Judas qui le trahissait, connaissait aussi ce lieu-là, parce que Jésus s'y était souvent trouvé avec ses disciples.

3. Judas ayant donc pris une compagnie de soldats, et de gens que lui donnèrent les princes des prêtres et les pharisiens, vint en ce lieu avec des lanternes, des flambeaux et des armes.

4. Cependant Jésus, qui savait tout ce qui devait lui arriver, vint au-devant d'eux, et leur dit : Qui cherchez-vous ?

5. Ils répondirent : Jésus de Nazareth. Jésus leur répondit : C'est moi. Or Judas qui le livrait, était lui-même avec eux.

6. Lors donc que Jésus leur eut dit : C'est moi, ils reculèrent et tombèrent par terre.

7. Jésus leur demanda une seconde fois : Qui cherchez-vous? Ils lui dirent : Jésus de Nazareth.

8. Jésus répondit : Je vous ai dit que c'est moi ; si c'est donc moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci;

9. Afin que cette parole qu'il avait dite, fût accomplie : Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés.

10. Alors Simon-Pierre, qui avait une épée, la tira, en frappa un serviteur du grand-prêtre, et lui coupa l'oreille droite ; or cet homme s'appelait Malchus.

11. Mais Jésus dit à Pierre : Remettez votre épée dans le fourreau. Ne faut-il pas que je boive le calice que mon Père m'a donné?

12. Les soldats donc, le capitaine, et les gens envoyés par les Juifs, prirent Jésus, et le lièrent.

13. Et ils l'amenèrent premièrement chez Anne, parce qu'il était beau-père de Caïphe, qui était grand-prêtre cette année-là.

14. Or Caïphe était celui qui avait donné ce conseil aux Juifs, qu'il était expédient qu'un seul homme mourût pour le peuple.

15. Cependant Simon-Pierre suivait Jésus, comme aussi un autre disciple, qui, étant connu du grand-prêtre, entra avec Jésus dans la cour du grand-prêtre.

16. Mais Pierre demeura dehors à la porte : alors cet autre disciple qui était connu du grand-prêtre, sortit, et parla à la portière, qui fit entrer Pierre.

17. Cette servante donc qui gardait la porte dit à Pierre : N'êtes-vous pas aussi des disciples de cet homme-là? Et il répondit : Je n'en suis point.

18. Or les serviteurs et les officiers étaient auprès du feu, où ils se chauffaient, parce qu'il faisait froid : Pierre était aussi avec eux, et se chauffait.

19. Cependant le grand-prêtre interrogea Jésus touchant ses disciples et sa doctrine.

20. Respondit ei Jesus : Ego palàm locutus sum mundo : ego semper docui in synagogâ, et in templo, quò omnes Judæi conveniunt : et in occulto locutus sum nihil.

21. Quid me interrogas? Interroga eos qui audierunt quid locutus sim ipsis : ecce hi sciunt quæ dixerim ego.

22. Hæc autem cùm dixisset, unus assistens ministrorum dedit alapam Jesu, dicens : Sic respondes pontifici?

23. Respondit ei Jesus : Si malè locutus sum, testimonium perhibe de malo : si autem benè, quid me cædis ?

24. Et misit eum Annas ligatum ad Caipham pontificem.

25. Erat autem Simon Petrus stans, et calefaciens se. Dixerunt ergo ei : Numquid et tu ex discipulis ejus es? Negavit ille, et dixit : Non sum.

26. Dicit ei unus ex servis pontificis, cognatus ejus cujus abscidit Petrus auriculam : Nonne ego te vidi in horto cum illo?

27. Iterùm ergo negavit Petrus : et statim gallus cantavit.

28. Adducunt ergo Jesum à Caiphâ in prætorium. Erat autem manè : et ipsi non introierunt in prætorium, ut non contaminarentur, sed ut manducarent Pascha.

29. Exivit ergo Pilatus ad eos foràs, et dixit : Quam accusationem affertis adversùs hominem hunc?

30. Responderunt, et dixerunt ei : Si non esset hic malefactor, non tibi tradidissemus eum.

31. Dixit ergo eis Pilatus : Accipite eum vos, et secundùm legem vestram judicate eum. Dixerunt ergo ei Judæi : Nobis non licet interficere quemquam.

32. Ut sermo Jesu impleretur, quem dixit, significans quâ morte esset moriturus.

33. Introivit ergo iterùm in prætorium Pilatus, et vocavit Jesum, et dixit ei : Tu es rex Judæorum?

34. Respondit Jesus : A temetipso hoc dicis? an alii dixerunt tibi de me?

35. Respondit Pilatus : Numquid ego Judæus sum? Gens tua, et pontifices tradiderunt te mihi : quid fecisti?

36. Respondit Jesus : Regnum meum non est de hoc mundo : si ex hoc mundo esset regnum meum, ministri mei utique decertarent, ut non traderer Judæis : nunc autem regnum meum non est hinc.

37. Dixit itaque ei Pilatus : Ergo rex es tu? Respondit Jesus : Tu dicis quia rex sum ego. Ego in hoc natus sum, et ad hoc veni in mundum, ut testimonium perhibeam veritati : omnis qui est ex veritate, audit vocem meam.

38. Dicit ei Pilatus : Quid est veritas? et cùm hoc dixisset, iterùm exivit ad Judæos, et dicit eis : Ego nullam invenio in eo causam.

39. Est autem consuetudo vobis, ut unum dimittam vobis in Paschâ : vultis ergo dimittam vobis regem Judæorum?

40. Clamaverunt ergo rursùm omnes, dicentes :

20. Jésus lui répondit : J'ai parlé publiquement à tout le monde : j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple, où tous les Juifs s'assemblent, et je n'ai rien dit en secret.

21. Pourquoi m'interrogez-vous? Interrogez ceux qui m'ont entendu, pour savoir ce que je leur ai dit : ce sont ceux-là qui savent ce que j'ai enseigné.

22. Comme il eut dit cela, un des officiers qui était là présent, donna un soufflet à Jésus, en lui disant : Est-ce ainsi que vous répondez au grand-prêtre?

23. Jésus lui repartit : Si j'ai mal parlé, faites voir le mal que j'ai dit ; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous?

24. Et Anne l'envoya lié au grand-prêtre Caïphe.

25. Cependant Simon-Pierre était là, et se chauffait. Quelques-uns donc lui dirent : N'êtes-vous pas aussi de ses disciples? Il le nia en disant : Je n'en suis point.

26. Alors un des serviteurs du grand-prêtre, parent de celui à qui Pierre avait abattu l'oreille, lui dit : Ne vous ai-je pas vu dans le jardin avec cet homme-là?

27. Pierre le nia encore une fois ; et aussitôt le coq chanta.

28. Ils menèrent donc Jésus de la maison de Caïphe au palais du gouverneur. C'était le matin : et ils n'entrèrent point dans le palais, de peur qu'étant devenus impurs, ils ne pussent manger la pâque.

29. Pilate donc sortant vint à eux, et leur dit : Quel est le crime dont vous accusez cet homme?

30. Ils répondirent et lui dirent : Si ce n'était pas un malfaiteur, nous ne vous l'aurions pas livré.

31. Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes, et le jugez selon votre loi. Les Juifs lui répondirent : Il ne nous est pas permis de faire mourir personne.

32. Afin que ce que Jésus avait dit, lorsqu'il avait marqué de quelle mort il devait mourir, fût accompli.

33. Pilate étant donc rentré dans le palais, et ayant fait venir Jésus, lui dit : Êtes-vous le roi des Juifs?

34. Jésus lui répondit : Dites-vous cela de vous-même, ou si d'autres vous l'ont dit de moi?

35. Pilate lui répliqua : Est-ce que je suis Juif? Ceux de votre nation et les princes des prêtres vous ont livré entre mes mains. Qu'avez-vous fait?

36. Jésus répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde ; si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs auraient combattu pour m'empêcher de tomber entre les mains des Juifs. Mais mon royaume n'est pas d'ici.

37. Pilate lui dit : Vous êtes donc roi? Jésus lui repartit : Vous l'avez dit, je suis roi ; c'est pour cela que je suis né, et que je suis venu dans le monde afin de rendre témoignage à la vérité. Quiconque appartient à la vérité écoute ma voix.

38. Pilate lui dit : Qu'est-ce que la vérité? Et ayant dit ces mots, il sortit encore pour aller vers les Juifs, et leur dit : Je ne trouve aucun crime dans cet homme.

39. Mais c'est la coutume que je vous délivre un criminel à la fête de Pâque : voulez-vous donc que je vous délivre le roi des Juifs?

40. Ils se mirent tout de nouveau à crier tous ensemble : Nous ne voulons point de celui-ci, mais

BIBLIOTECA CENTRAL

Non hunc, sed Barabbam. Erat autem Barabbas latro.

donnez-nous Barabbas. Or Barabbas était un voleur.

COMMENTARIA.

SENSUS LITTERALIS.

VERS. 1, 2. — *Hæc cùm dixisset Jesus, egressus est cum discipulis suis*, ex domo in quâ cœnaverat, sive ex loco ubi substiterat cum discipulis colloquens, et Patrem orans, et progressus est extra urbem, *trans torrentem Cedron*, ita vocatum non à cedris hinc inde consitis, sed à nigredine sive obscuritate, aquis scilicet ejus fimo et cœno atratis, *ubi erat hortus*, pars villæ Gethsemani, *in quem introivit ipse et discipuli ejus*, orationis causâ. *Sciebat autem et Judas, qui tradebat eum, locum : quia frequenter Jesus convenerat illuc cum discipulis suis*. Illùc secedere solebat ad orandum, et pernoctare, his præsertim festis diebus.

VERS. 3.— *Judas ergo cùm accepisset cohortem*, à præside, seu partem cohortis, quæ Paschatis tempore ab illo dari solebat senatoribus ad servandam urbem et templum, *et à Pontificibus* seu primariis sacerdotibus, *et Pharisæis* datos *ministros*, seu domesticos satellites, quibus magis fidebant quàm ethnicis militibus, *venit illùc cum laternis, et facibus, et armis*, ut incluso in lucernis lumine faces accenderent, si fortè exstinguerentur, et recessus omnes ac latebras scrutarentur, si opus esset : cum armis verò, ne discipuli Jesu resistere auderent, et ne populus eum de manibus militum criperet. Adeò timebant Sacerdotes, Pharisæi, et Scribæ, ne elaberetur.

VERS. 4, 5, 6. — *Jesus itaque, sciens omnia quæ ventura erant super eum*, ne ex imprudentiâ, vel impotentiâ in manus inimicorum incidisse putetur, *processit* obviàm eis, spontè se obtulit, *et dixit eis : Quem quæritis* tanto apparatu et ardore? *Responderunt ei : Jesum Nazarenum;* quem nec tantâ luce, nec Judæ osculo demonstratum agnoscebant, mirum in modum perturbati. *Dicit ei Jesus : Ego sum. Stabat autem et Judas, qui tradebat eum, cum ipsis. Ut ergo dixit eis : Ego sum*, « abierunt retrorsùm et ceciderunt in terram, » quasi solo ejus halitu difflati, et si voluisset, perituri.

VERS. 7, 8, 9. — *Iterùm ergo interrogavit eos*, cùm isto miraculo moniti in suâ cæcitate et contumaciâ permanerent : *Quem quæritis? Illi autem dixerunt : Jesum Nazarenum. Respondit Jesus : Dixi vobis quia ego sum*, ipse qui vos alloquor. *Si ergo me quæritis, sinite hos*, discipulos meos, liberos et illæsos *abire*. Potentiam suam ostendit, qui hoc quasi jure suo imperat, et jubendo operatur. Id autem præstitit, id est, prohibuit ne discipuli sui tenerentur et interficerentur, *Ut impleretur sermo quem dixit : Quia quos dedisti mihi, non perdidi ex eis quemquam*. Si enim capti fuissent, periculum erat ne Christum negarent utpote imbecilli in fide et infirmi, ac in æternum perirent. Si enim

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

VERS. 1, 2, 3. — *Jésus ayant dit ces choses, s'en alla avec ses disciples au-delà du torrent de Cédron, où il y avait un jardin, dans lequel il entra lui et ses disciples. Judas qui le trahissait, connaissait aussi ce lieu-là*, etc. — Le roi David, qui a été une excellente figure de Jésus-Christ, avait passé autrefois ce même torrent de *Cédron*, qui coulait entre la ville de Jérusalem et la montagne des Oliviers, quand Absalon se révolta contre lui, et l'obligea de sortir de Jérusalem pour se retirer vers le désert. Mais Jésus passant alors ce torrent, ne fuyait pas son ennemi; et il allait au contraire l'attendre en un lieu où il savait qu'il devait venir pour le livrer entre les mains des pécheurs. Car c'est ce que le saint Evangéliste a voulu nous faire entendre, lorsqu'ayant dit qu'il *entra avec ses disciples dans un jardin* qui était en ce lieu-là, il ajoute dans l'instant, *que Judas connaissait bien* ce jardin, où il *savait que Jésus allait souvent avec ses disciples*. C'était marquer clairement que le Sauveur ne choisissait pas ce lieu pour s'y cacher, mais qu'il y allait exprès *sachant tout ce qui devait lui arriver*, selon qu'il le dit ensuite; et qu'il entrait, pour parler ainsi, dans les vues de cet apostat, voulant consommer le grand ouvrage de son Incarnation, sans néanmoins prendre aucune part à son crime. Judas s'étant donc douté que Jésus-Christ se serait, selon sa coutume, retiré dans ce jardin de la montagne des Oliviers, où souvent il allait passer les nuits après avoir enseigné le jour dans le temple, demanda main forte au grand-prêtre et aux pharisiens, pour pouvoir exécuter ce qu'il leur avait promis. Il ne fut pas difficile à ces premiers d'entre les Juifs, d'obtenir du gouverneur de Judée un officier et des soldats, sous prétexte d'arrêter un séditieux, qui était toujours accompagné de plusieurs personnes. Car c'est ainsi qu'ils parlaient du Fils de Dieu. Et jugeant de lui tout humainement, ils joignirent à ces soldats quelques-uns des gens qui étaient à eux, pour être plus assurés de ne pas manquer leur entreprise. Ainsi, dit saint Augustin, gardant l'ordre d'une autorité légitime pour empêcher qu'on ne s'opposât à leur dessein, ils agissaient à l'égard de Jésus-Christ, qui couvrait sa toute-puissance d'une faiblesse apparente, comme s'il avait été besoin de toutes ces précautions envers celui contre lequel ils ne pouvaient rien que ce qu'il voulait lui-même. Mais il fallait que le Fils de Dieu apprît aux hommes par un tel exemple d'humilité et de patience, à souffrir de même les plus grandes injustices, sans trouver mauvais que celui qui est tout-puissant pour les secourir, les abandonne pour un temps au pouvoir de leurs ennemis.

VERS. 4 jusqu'au 10. — *Mais Jésus qui savait tout ce qui devait lui arriver, vint au devant d'eux, et leur dit : Qui cherchez-vous? Ils lui répondirent; Jésus de Nazareth. Jésus leur dit : C'est moi.... Lors donc que Jésus leur eut dit : C'est moi, ils furent renversés*, etc. — Rien ne peut mieux nous faire juger jusqu'à quel point le démon s'était rendu maître de Judas, depuis qu'il s'était livré volontairement à lui par son avarice, que cet effroyable aveuglement par lequel il se persuade que ce sera par la force, et en se faisant accompagner d'un grand nombre de soldats, qu'il viendra à bout d'arrêter Jésus, quoique lui-même l'eût vu passer sans aucune peine au milieu de tout un peuple qui voulait le faire mourir, et que sa toute-puissance eût éclaté à ses yeux en tant de rencontres. Le voilà donc à la tête d'une compagnie de soldats et d'une troupe d'archers qui vient à Jésus, sans respecter le visage de cet Homme-Dieu, que les anges mêmes n'osent presque regarder. Mais Jésus voulant lui faire connaître, et à tous ceux de sa suite, que leur dessein ne lui était point caché, et qu'*il savait toutes choses*, n'attendit pas qu'ils vinssent à lui; il *s'en alla au-devant d'eux*, et fit même cette avance, de leur demander *qui ils cherchaient*, pour mieux leur marquer qu'il était

BIBLIOTECA CENTRAL

Petrus fortior cæteris ita miserè lapsus est, quid de aliis existimandum? Noluit ergo Christus eos suprà vires tentari, aut periculis exponi, antequàm accepto Spiritu sancto in fide et charitate confirmati essent. Hic S. Augustini sensus : « Inimicos videt, » inquit, « et hoc faciunt quod jubet ; sinunt eos abire, quos non vult perire. Numquid autem non erant postea morituri? Cur ergo si tunc morerentur, perderet eos, nisi quia nondùm sic in eum credebant, quomodò credunt quicumque non pereunt? »

VERS. 10, 11. — *Simon ergo Petrus habens gladium, eduxit eum*, ad Domini defensionem præfervidæ indolis impetu incitatus : *et percussit pontificis servum : et abscidit auriculam ejus dexteram. Erat autem nomen servo Malchus. Dixit ergò Jesus Petro : Mitte gladium tuum in vaginam.* Nolo enim armis defendi, et vim v repellere, sed patientiâ et mansuetudine vincere mundum, mortem, diabolum. *Calicem, quem dedit mihi Pater, non bibam illum?* Visne prohibere ne passionem et mortem subeam ad humani generis redemptionem, et ad destruendum mortis imperium, quem-admodùm Patris mei decreto constitutum est?

VERS. 12, 13, 14. — *Cohors ergò*, et *tribunus*, seu præfectus Romanæ cohortis, *et ministri Judæorum*, *Jésus de Nazareth*, il les oblige en quelque façon de reconnaître la stupidité et l'aveuglement de leur cœur, lorsqu'il ajoute : *Je vous ai dit que c'est moi*. Pourquoi donc ne me reconnaissez-vous pas, si ce n'est parce que vous êtes aveuglés, et que vous devez être convaincus qu'il n'est pas en votre pouvoir de m'arrêter, si je ne vous le permets? Mais enfin, *si c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci*. Quoiqu'il sût que c'était lui qu'ils cherchaient, il voulait bien leur parler comme s'il ne l'avait pas su. Et en leur ouvrant alors les yeux et l'esprit, afin qu'ils pussent le connaître, il leur ordonna en même temps de ne point toucher à ses Apôtres. Car il fallait, dit saint Cyrille, que comme lui seul était digne de nous racheter par sa mort, il mourût lui seul alors, et qu'on ne crût pas que si les Apôtres fussent morts aussi avec lui, ils auraient pu contribuer pour quelque chose au salut de l'univers, eux qui étaient dans le rang de tous les hommes qui devaient être rachetés. Or, en disant à ces Juifs et à ces autres soldats de *laisser aller ses Apôtres*, il leur ôtait en même temps le pouvoir de leur toucher. Car on ne doit point chercher d'autre raison de ce qui les empêcha d'arrêter avec Jésus-Christ tous ses disciples, et surtout Pierre, qui les dut mettre en colère en coupant l'oreille à Malchus, sinon la vertu secrète de cette main toute-puissante qui les avait renversés d'abord par terre.

Saint Jean ayant rapporté la défense que Jésus-Christ fit aux Juifs de toucher à ses Apôtres, ajoute : Que c'était *afin que cette parole qu'il* avait dite fût accomplie : *Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés*. Mais comment, dit saint Augustin, cela se doit-il entendre? Et les Apôtres ne devaient-ils pas mourir dans la suite? Et pourquoi donc les eût-il perdus s'ils fussent morts avec lui, sinon parce qu'ils ne croyaient pas encore en lui, comme y croient tous ceux qui ne doivent point périr? *Cur ergo, si tunc morerentur, perderet eos, nisi quia nondùm sic in eum credebant, quomodò credunt quicumque non pereunt?*

VERS. 11. — *Ne boirai-je point le calice que mon Père m'a donné?* — Cette expression, qui est ordinaire aux saints Prophètes dans l'Ecriture, et dont Jésus-Christ se sert encore autre part pour exprimer sa Passion, est métaphorique, et prise, autant qu'on en peut juger, de l'usage des anciens festins, où celui qui tenait le premier rang, présentait à chacun des conviés la coupe dont il devait boire. Et l'on voit même encore à présent dans certains pays le premier de la maison présenter à boire à ceux qu'il a invités, dans la coupe où il a lui-même commencé à boire. Le Fils de Dieu avait dit dès auparavant aux Apôtres, qu'il devait souffrir beaucoup d'humiliations et la mort même. Ainsi il appelle maintenant d'une manière figurée ces souffrances et ces outrages, *le calice qu'il devait boire*.

Le Prophète-Roi semble aussi avoir eu dessein de leur donner le même nom de *calice du salut*, lorsqu'il figurait en sa personne celui qui devait naître de sa race, selon la chair, comme les saints Interprètes l'ont entendu. Mais nous pouvons ajouter ici avec saint

comprehenderunt Jesum, et ligaverunt eum, à Judâ moniti ut eum magnâ cautione eum ducerent, quòd solitus esset interdùm è turbâ inconspicuus elabi. *Et adduxerunt eum ad Annam primùm*, sive honoris causâ ob ejus ætatem, dignitatem et auctoritatem apud generum Caiphan, et apud Judæos : *Erat enim socer Caiphæ, qui erat pontifex anni illius* : sive quia domus ejus erat vicinior : sive ut ab eo discerent quônam et quomodò ducendus esset Jesus. *Erat autem Caiphas, qui consilium dederat Judæis : Quia expèdit unum hominem mori pro populo.* In memoriam revocat Evangelista Caiphæ dictum, cap. 11 memoratum, ut inde intelligatur hominis illius odium in Jesum, quem nullâ aliâ prolatâ causâ, prætextu utilitatis publicæ, et quidem imaginario, interficiendum præjudicaverat : simul etiam ad ostendendum, quod instar prophetæ prædixerat, non intelligens, Christum scilicet non pro se, sed pro mundi salute, innocentem passum esse.

Cyrille, que Jésus-Christ, en parlant de ce calice, dit que *son Père le lui a donné*; parce qu'encore que le bréuvage si amer de sa passion et de sa mort lui ait été, pour le dire ainsi, préparé par la main des Juifs impies, il ne l'aurait pas toutefois bu, si Dieu son Père ne le lui avait présenté, en permettant, pour l'amour de nous, qu'il fût exposé à tous leurs outrages, et si lui-même ne l'eût accepté en se livrant volontairement à tant de souffrances. Ainsi, quand il dit à son Apôtre : *Ne boirai-je point le calice que mon Père m'a donné?* c'est la même chose que s'il lui disait : Croyez-vous, Pierre, que ce soit de la main des Juifs que je reçoive ce calice de ma passion et de ma mort? Non, sans doute. Ils n'en sont que les instruments par la malice de leur volonté et par la corruption de leur cœur. Mais c'est mon Père que je regarde et non les Juifs : mon Père qui m'a engagé à mourir pour vous sauver, non les Juifs, qui ne regardent dans ma mort que la satisfaction de leur fureur. Et c'est ainsi que le Fils de Dieu apprenait à Pierre par son exemple, et en sa personne à tous ses disciples, à ne regarder aussi jamais dans ce qu'ils auraient à souffrir de la part des hommes, que cette main adorable du Père céleste, qui présente ce même calice de son Fils à tous ceux qu'il aime comme il l'a aimé. Car il en a bu de telle sorte, qu'il en réserve une portion à tous ses membres, selon le sens véritable de ces paroles du grand Apôtre : Qu'*il accomplissait dans sa chair ce qui restait à souffrir à Jésus-Christ.*

Vers. 12, 13, 14. — *Les soldats et leur capitaine, avec les gens envoyés par les Juifs, prirent donc Jésus, et le lièrent*, etc. — Il n'est point marqué comment ceux qui avaient été renversés par la parole de Jésus-Christ s'étaient relevés. Mais on ne peut l'attribuer qu'à un effet de cette même puissance qui les avait renversés. Ils se relevèrent donc, comme ils avaient été abattus, parce que celui qu'ils venaient prendre le voulut ainsi. Et ce fut encore par un effet de sa volonté que ceux qu'un si grand prodige semblait devoir arrêter, se saisirent de sa personne, comme s'ils eussent oublié dans l'instant même que celui qu'ils entreprenaient de lier venait de les renverser d'une parole. Car jamais peut-être l'endurcissement du cœur de l'homme n'a paru le disputer d'une manière plus étonnante contre la toute-puissance de Dieu; quoique ce qu'ils attribuèrent à leur pouvoir fût l'effet du plus grand abandonnement de Jésus-Christ, qui s'éloignait d'autant plus du cœur de ces Juifs, qu'ils s'approchèrent de plus près de sa personne pour le prendre, quand il voulut bien le leur permettre.

Ils se jettent donc, dit saint Cyrille, comme les furieux, et ne craignent pas de lier celui qui était venu dans le monde pour décharger les pécheurs des dures chaînes du péché et du démon. Ils le menèrent d'abord, non chez Caïphe, le Grand-Prêtre, mais chez Anne, son beau-père, peut-être à cause que sa maison était sur leur route, et pour faire aussi, dit saint Chrysostôme, comme une espèce de montre de celui qu'ils avaient pris, le menant d'une maison dans une autre comme en triomphe. Saint Cyrille croit néanmoins, que ce qui put engager les Juifs à le conduire d'abord chez Anne, est qu'il avait eu apparemment beaucoup de part à cette intrigue d'iniquité, étant beau-père du Grand-Prêtre qui donna, comme l'on sait, ce conseil aux Juifs : Qu'il était avantageux que Jésus périt lui seul plutôt que toute la nation : ainsi les Juifs crurent faire honneur à Caïphe même, de mener d'abord Jésus-Christ dans la maison de son beau-père; quoiqu'il ne fût nullement de sa compétence de connaître de ce qui le regardait.

Vers. 15 jusqu'au 19. — *Cependant Simon-Pierre suivait Jésus, comme aussi un autre disciple, qui, étant connu du Grand-Prêtre, entra avec Jésus dans la maison du Grand-Prêtre*, etc. — Voilà, dit saint Chrysostôme, un grand changement dans Pierre, et une conduite bien différente de celle qu'il avait tenue auparavant. Lorsqu'il avait vu arrêter Jésus, son zèle pour sa défense était échauffé jusqu'à tirer l'épée, et couper l'oreille d'un des serviteurs du Grand-Prêtre. Et lorsqu'on fait maintenant de si grands outrages au même Sauveur, et qu'il semblait devoir s'animer d'un courage beaucoup plus grand, il l'abandonne jusqu'à le renoncer. Mais devant qui le renonce-t-il? Est-ce devant des Magistrats ou des Prêtres, qui pouvaient l'intimider davantage? Nullement; c'est devant les derniers des hommes et des valets; c'est à la voix d'une servante qu'il est tout tremblant; et il oublie dans l'instant cette grande résolution qu'il avait prise, et cette promesse si magnifique qu'il avait faite à Jésus-Christ de ne le renoncer jamais, quand tous les autres le renonceraient, et qu'il serait obligé de mourir pour lui.

Aussitôt qu'il a répondu à cette servante : Qu'il *ne savait ce qu'elle disait*, il veut sortir, non pour n'être plus en danger de renoncer Jésus-Christ, mais par un effet de la frayeur dont il fut saisi. Car, comme le remarque saint Chrysostôme, il ne s'aperçut de sa faute, et il ne sentit sa chûte que quand Jésus le regarda dans la suite. *Lors* donc *qu'il sortait*, dit S. Matthieu, ou se disposait à sortir, *une autre servante l'ayant regardé*, dit encore à ceux qui étaient présents : Que *cet homme était d'avec Jésus de Nazareth.* La première avait nommé le Sauveur, *Jésus de Galilée*; et celle-ci

Dicit ergo Petro ancilla ostiaria : Numquid et tu ex discipulis es hominis istius? Si discipulus alter fuisset Joannes pariter Galilæus, videtur quòd illum esset pariter interrogatura. *Dicit ille : Non sum.*

Vers. 18, 19. — *Stabant autem servi*, privata domûs servitia, *et ministri* publici, ut apparitores, lictores, etc., *ad prunas*, sive struem carbonum, quam

lui donne le nom de *Jésus de Nazareth*. Ces deux noms marquaient du mépris de la personne de Jésus. Le premier paraît par la réponse que les Pharisiens avaient faite à Nicodème, qui prenait la défense du Sauveur, lorsqu'ils lui dirent : *Etiez-vous aussi vous-même Galiléen? Lisez les Ecritures, et voyez qu'il n'est jamais sorti de Prophète de Galilée.* Le second paraît aussi par la réponse que Nathanaël fit à saint Philippe, qui lui disait : Qu'ils *avaient trouvé celui dont Moïse avait écrit dans la loi, et dont les Prophètes avaient parlé, Jésus de Nazareth, fils de Joseph*; car Nathanaël lui repartit : *Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth?* Ces deux manières de marquer Jésus, en le nommant *de Galilée*, ou *de Nazareth*, étaient donc dans la bouche de ces deux servantes, des expressions d'un grand mépris.

Comme une seconde chute ordinairement est plus grande que la première, la faute que fit saint Pierre en renonçant Jésus-Christ la seconde fois fut aussi plus criminelle; puisqu'il ajouta au crime du renoncement, celui du serment. *Il dit* donc *avec serment*, selon l'Evangile : Qu'il *ne connaissait point cet homme.* Saint Hilaire et quelques autres ont voulu justifier en quelque sorte saint Pierre, ou au moins diminuer beaucoup son péché, en prétendant que cet Apôtre témoignait par sa réponse, *qu'il ne connaissait point pour homme*, c'est-à-dire, un simple homme, celui qu'il avait reconnu le premier pour le Fils de Dieu : *Et verè propè sine piaculo hominem negabat, quem Dei Filium primus agnoverat.* Mais saint Jérôme prouve fort bien, que ceux qui voudraient par une espèce de ménagement pour la mémoire de saint Pierre, interpréter ses paroles dans ce sens, ne défendraient cet Apôtre qu'aux dépens de la vérité de Dieu même : *Ili defendunt Apostolum, ut Deum mendacii reum faciant.* Car s'il est vrai, ajoute ce Père, que Pierre n'ait point renoncé son maître, il faut donc que le Seigneur n'ait pas dit la vérité lorsqu'il l'assura que, *cette nuit même, avant que le coq* chantât, il le renoncerait trois fois. Cette déclaration de Jésus-Christ est expresse; et il ne dit pas : Vous renoncerez à me reconnaître pour un simple homme; mais il dit absolument : *Vous me renoncerez.* Il est donc certain par la vérité de la parole du Sauveur, que Pierre l'a renoncé. Et il ne faut pas condamner le maître pour justifier le disciple. Les Evangélistes ne l'ont pas fait, parce qu'ils aimaient la vérité plus que leur propre gloire. Ils ont tous marqué cette chute de saint Pierre : nul d'eux n'a songé à la diminuer; et celui-même d'entre eux qui semblait devoir s'intéresser davantage à dissimuler ce qu'il y avait de défectueux dans la conduite de cet Apôtre, savoir, saint Marc, qui fut son disciple, bien loin de songer à couvrir par quelque déguisement cette faute, l'a marquée aussi fortement que saint Matthieu. Car il témoigne aussi bien que lui, que quelques-uns de ceux qui étaient présents, s'étant approchés pour dire à Pierre qu'il *était certainement de ces gens-là, et que son langage le faisait assez connaître* pour un homme de Galilée; Pierre *commença alors à faire les plus terribles serments, et à jurer qu'il n'avait aucune connaissance de cet homme.*

C'est-là le troisième degré de la chute de cet Apôtre, qui, pour s'être vainement appuyé sur ses propres forces, et n'avoir pas craint de se venir exposer lui-même au péril, après que le Fils de Dieu l'avait assuré qu'il tomberait, mérita de ressentir par sa propre expérience le néant de toute la force de l'homme

accenderant, *quia frigus erat*, quod Paschali tempore, maximè noctu, non insolitum testantur, qui illùc sunt peregrinati. *Erat autem cum eis et Petrus stans, et calefaciens se*, in aulâ subdiali pontificis. *Pontifex ergò interrogavit Jesum de discipulis suis*, cur discipulos colligeret, *et de doctrinâ ejus*, quænam ea esset, tacitè indicans eum novitate doctrinæ Mosaicam Legem

le plus courageux, qui ne s'appuie point sur la grâce de son Dieu.

Il est dit dans S. Matthieu que *le coq chanta*, et que *Pierre se souvint alors de la parole de Jésus.* Mais il est marqué expressément dans S. Luc qu'il ne s'en souvint qu'après que *le Seigneur se fut retourné, et l'eut regardé*, c'est-à-dire, qu'il eut tourné son regard intérieur vers lui pour le toucher par sa grâce, comme dit S. Augustin. Car cet Apôtre n'était pas alors en un lieu où il pût voir le Sauveur, étant en bas avec tous les gens; au lieu que Jésus était en haut dans la salle intérieure où se tenait le Conseil. Ainsi il paraît, dit saint Chrysostôme, qu'après que Pierre eut renoncé Jésus-Christ, la voix du coq qui chanta ne fut point capable de le faire souvenir de la prédiction qu'on lui avait faite de sa chûte, et qu'il eut besoin du regard de son divin maître pour pouvoir rentrer en soi-même, et pour connaître et pleurer sa faute. Ce fut alors que se souvenant de ce que le Fils de Dieu lui avait dit, et de la présomption avec laquelle il lui avait résisté, il fut couvert d'une sainte honte, et percé d'une très-vive componction. Il se hâta de *sortir*, non plus par la crainte seule des hommes, comme auparavant, mais par la vue de sa propre faiblesse, par une humble confusion de son péché, et par le désir de *pleurer* plus librement *avec amertume*, ainsi qu'il le fit.

« Saint Augustin a proposé autrefois aux deux « plus grands ennemis de la grâce de Jésus-Christ « cet exemple de saint Pierre, que le Seigneur se « courut alors invisiblement par sa divine miséri- « corde; à qui il toucha le cœur en le faisant sou- « venir de la parole qu'il lui avait dite; qu'il visita « par sa grâce intérieure, et à qui il fit répandre au- « dehors une abondance de larmes, après en avoir « formé la source au-dedans par son amour. » Il le proposa à Pélage et à Céleste, pour leur faire voir comment Dieu assiste l'homme, et aussi bien sa volonté que son action; et comment se vérifie cette parole de l'Apôtre : Que *c'est Dieu qui opère en nous et le vouloir et le faire*, et pour leur faire comprendre que nul ne doit présumer de soi avec obstination, s'il ne veut périr. Après cela, ajoute ce Saint, pourquoi l'élage veut-il être englouti dans cette mer d'une présomption orgueilleuse, d'où Pierre n'a été délivré que par le secours de Jésus-Christ figuré anciennement par la pierre dans les Ecritures? *Quid in eo pelago vult mergi Pelagius, unde per petram liberatus est Petrus?* Saint Basile nous représente qu'il arrive assez souvent, par un effet de sa divine miséricorde, que les fautes où tombent ceux qui craignent Dieu tournent à leur avantage, et qu'il permet quelquefois qu'ils tombent, pour les guérir d'un élèvement secret qui précède leur chute. Et il rapporte au même lieu cet exemple de la chute de saint Pierre, comme une preuve de ce qu'il dit. Car en effet, cet Apôtre avait besoin de cette expérience de ses propres forces, pour en devenir plus humble, et il fallait, comme dit le même Saint, que le sentiment de sa faiblesse servît aussi à le rendre compatissant à l'égard des faibles. « Ne soyez donc pas si stupide et si « insensible, dit ce grand Evêque, que vous attri- « buiez à vous-même l'effet de la grâce qui est dans « vous. Vous n'êtes pas plus élevé en honneur qu'était « l'Apôtre S. Pierre; et vous ne pouvez aussi vous « imaginer que vous aimiez davantage le Seigneur, « que celui qui l'aimait avec tant d'ardeur qu'il vou-

evertere velle; collectione verò discipulorum, turbas et factiones in Republicâ excitare.

Vers. 20, 21.—*Respondit ei Jesus : Ego palàm locutus sum mundo ;* docui coram omnibus qui me audire vellent, quod factionum et seditionum auctores non faciunt : *ego semper*, id est, assiduè, *docui in synagogâ et in templo, quò omnes Judæi* undique *conveniunt, et in occulto locutus sum nihil*, quod contrarium esset his quæ palàm docui, et quod ad eamdem doctrinam non pertineret, ad eumdem finem non tenderet. S. Augustinus, tract. 113 in Joan : « In occulto locutus sum nihil, quod publicum esse nollem. Nam quod seorsim discipulis loquebatur, non in occulto loquebatur. Quis namque in occulto loquitur, qui coram tot hominibus loquitur ; cùm scriptum sit : *In ore duorum vel trium testium stabit omne verbum :* præsertim si hoc loquitur paucis, quod per eos velit innotescere multis, sicut ipse Dominus ait illis quos adhuc paucos habebat : *Quod dico vobis in tenebris, dicite in lumine ; et quod in aure auditis, prædicate super tecta ?* Matth. 10, 27. Ergo et hoc ipsum quod ab ipso dici videbatur occultè, quodammodò non dicebatur in occulto : quia non ita dicebatur, ut ab eis quibus dictum fuerat, taceretur ; sed ita potiùs ut usquequàque prædicaretur. » Addit Jesus : *Quid me interrogas ? Interroga eos qui audierunt quid locutus sim ipsis ; ecce hi sciunt quid dixerim ego.* Frustrà me interrogas, cui fidem non habere decrevisti. Auditores meos testes appello, ipsos satellites vestros, scitis quid vobis retulerint.

« lait même mourir pour lui. Mais parce qu'il parla « avec trop de présomption, en assurant qu'il ne se- « rait pas scandalisé quand tous les autres le se- « raient, il fut livré à la crainte et à la faiblesse de « l'homme, et il tomba jusqu'à renoncer son maître, « afin qu'il devînt plus sage, plus humble, et plus « retenu par sa chute même ; et qu'il connût claire- « ment, que comme la main de Jésus-Christ l'avait « soutenu lorsqu'il commençait à enfoncer dans la « mer, ce fut encore la même main toute divine qui « l'empêcha de périr alors dans un aussi grand péril « qu'était celui de ce scandale où son infidélité et sa « présomption le précipitèrent. »

Voici le sentiment des anciens et des nouveaux Interprètes, touchant cet *autre disciple* qui *suivit* Jésus avec Pierre jusque chez Caïphe, où il fut conduit de la maison d'Anne. Saint Jean Chrysostôme ne doute point que ce ne soit le saint Evangéliste lui-même ; c'est-à-dire, celui qui raconte cette histoire. Et il témoigne que ce qui l'empêche de se nommer, est un effet de sa modestie ordinaire, parce que ce qu'il rapportait lui était très-honorable, comme ayant eu le courage de suivre son Maître jusque chez ses ennemis, lorsque presque tous les autres Apôtres l'abandonnaient. Saint Cyrille croit aussi que l'Evangéliste marque exprès que ce disciple était connu du Grand-Prêtre, et qu'il eut par-là une entrée facile dans sa maison, où était alors Jésus, afin de rendre plus authentique le récit qu'il fait de tout ce qui s'y passa, comme en étant lui-même témoin, et ne l'ayant point appris des autres. Saint Augustin croit cependant, avec plusieurs habiles Interprètes, qu'on ne doit point assurer ce que l'Evangile ne dit point expressément, d'autant plus que lorsqu'il se désigne lui-même en se donnant, comme il fait ici, le nom de *disciple*, il ajoute d'ordinaire, *celui que Jésus aimait*. Il y a même quelque apparence que celui dont il est parlé en ce lieu, était un de ces disciples qui ne se découvraient pas, par la crainte qu'ils avaient des Pharisiens, ces ennemis si redoutables de tous ceux qui ne se tenaient point unis à eux. Et c'est pour cela sans doute, qu'étant connu du Grand-Prêtre, sans être connu pour disciple de Jésus, il eut aisément entrée dans sa maison, et la fit donner aussi à saint Pierre, dont l'attache à suivre son divin Maître jusqu'en un lieu où il était dangereux pour lui de se montrer, n'ayant pas la force qu'il s'imaginait avoir, lui devint par un effet de la miséricorde de Dieu, une occasion de se connaître lui-même, et de demeurer convaincu de sa faiblesse.

Vers. 19, 20, 21. — *Cependant le Grand-Prêtre interrogea Jésus touchant ses disciples et sa doctrine. Jésus lui répondit : J'ai parlé publiquement à tout le monde, j'ai toujours enseigné dans la synagogue*, etc. — Caïphe fait assez voir qu'il ne pouvait reprocher aucun crime à Jésus-Christ, puisqu'il est contraint de l'interroger sur ses disciples, pour savoir peut-être ce qu'ils étaient devenus ou à quel dessein il les avait assemblés. Il l'interrogea de même sur sa doctrine, pour savoir de lui apparemment s'il n'était pas opposé à la doctrine et à la loi de Moïse, et s'il prétendait former ses disciples dans une autre école que celle de cet ancien législateur d'Israël. Mais quel besoin avait-il d'interroger Jésus-Christ sur ses disciples et sur sa doctrine, lui que tous les Juifs, et tous les docteurs entendaient depuis plus de trois années prêcher dans les synagogues et dans le temple, sans qu'il se cachât pour instruire les peuples, et sans qu'il dissimulât la manière dont il formait ses disciples dans la piété à la vue de tout le monde ? C'est la raison pour laquelle Jésus-Christ refuse de lui répondre sur l'une et l'autre de ces deux choses qu'il lui demandait. Car il était inutile qu'il rendît lui-même témoignage de ce que tous les docteurs et tous les pharisiens connaissaient aussi bien que tous les Juifs. Et la justification incontestable de la conduite et de la doctrine du Sauveur était cette liberté avec laquelle il avait toujours parlé en public, imposant silence aux pharisiens toutes les fois qu'ils tentèrent de le surprendre, autorisant sa doctrine par la multitude de ses miracles, et faisant du bien généralement à tout le monde. Il déclare donc au Grand-Prêtre que ce n'était point à lui qu'il se fallait adresser pour être informé de ce qu'il voulait savoir, puisque son propre témoignage sur ce qui le regardait eût pu leur être suspect ; mais à ceux qui avaient été témoins de la doctrine qu'il enseignait à ses disciples, et de la conduite qu'il tenait à leur égard. Rien n'était plus raisonnable ni plus convaincant que cette réponse, par laquelle il les renvoyait au témoignage de ses propres ennemis, et de ces mêmes archers, qui étaient peut-être alors dans la maison de Caïphe, qui étant venus auparavant pour l'arrêter, avaient dit tout transportés d'admiration de ses discours : Que *jamais homme n'avait parlé comme lui.*

Mais comment déclare-t-il au Grand-Prêtre, *qu'il n'avait rien dit en secret*, puisqu'il découvrait aux Apôtres en particulier ce qu'il ne disait aux peuples que sous le voile des paraboles et des énigmes, et que, dans cet admirable sermon qu'il leur fit après la Cène, il leur avait dit, comme aux confidents des secrets de son royaume, beaucoup de choses qu'il ne disait point aux autres ? Les saints Interprètes répondent premièrement : Que ce que le Fils de Dieu disait ainsi en particulier à ses disciples n'était que l'explication des choses mêmes qu'il disait aux Juifs en public ; secondement : Qu'il ne le disait aux Apôtres, qu'afin qu'ils les publiassent devant tous les peuples, quand ils seraient en état de les entendre ; et enfin, que s'il leur parlait ainsi quelquefois en particulier, ce n'était pas dans le dessein de se cacher, ni de cabaler, ni d'exciter des tumultes, comme les Prêtres et les Pharisiens auraient voulu le persuader : mais afin de rendre les uns dépositaires de ce qu'ils devaient enseigner aux autres.

BIBLIOTECA CENTRAL

Vers. 22, 23, 24. — *Hæc autem cùm dixisset, unus assistens ministrorum dedit alapam Jesu, dicens : Sic respondes pontifici ?* Itane respondes, tam superbè, tam contumaciter ? Confer cum 3 Reg. 22, 24, ubi refertur Sedeciam filium Chanaana Michæam prophetam coram rege Achab in maxillam percussisse. Confer et cum Act. 23, 3, ubi Paulo coram sacerdotibus et toto concilio perorante, princeps sacerdotum Ananias præcepit ministris suis percutere os ejus. Tunc Paulus dixit ad eum : *Percutiet te Deus, paries dealbate. Et tu sedens judicas me secundùm legem, et contra legem jubes me percuti ?* Jesus verò modestiæ et mansuetudinis admirabilis exemplum præbens, *respondit ei : Si malè locutus sum*, si quid dixi contumeliosum in pontificem, *testimonium perhibe de malo.* Accusa, ut causâ dictâ plectar. *Si autem benè, quid me cædis*, immeritum, contra jus omne ? *Et misit eum Annas ligatum ad Caiphum pontificem.* Primam Petri negationem, quam alapæ Jesu inflictæ hic præmittit Joannes, in domo Caiphæ contigisse, et consequenter alapam quoque ibidem inflictam fuisse Christo, ex aliis Evangelistis constat. Quod igitur hic scribit Evangelista : *Et misit eum Annas*, etc., vim habet plus quàm perfecti, et intelligendum, *miserat.*

Vers. 25, 26, 27. — *Erat autem Simon Petrus stans* in aulâ subdiali Caiphæ, *et calefaciens se* (ut præmisit Evangelista, qui narrationem interruptam negationis Petri nunc resumit); *dixerunt ergo ei*, quidam ex ministris, sive militibus, aut servis : *Numquid et tu ex discipulis ejus es ? Negavit ille, et dixit : Non sum. Dicit ei unus ex servis pontificis, cognatus ejus, cujus abscidit Petrus auriculam : Numquid ego te vidi in horto cum illo ?* Se premi sensit Petrus memoratione horti, et metuit ne violatæ publicæ potestatis reus ageretur ob abscissam Malcho auriculam. *Iterùm ergo negavit Petrus et statim gallus cantavit.*

Vers. 22, 23. — *Comme il eut dit cela, un des officiers qui était là présent, donna un soufflet à Jésus, en lui disant : Est-ce ainsi que vous répondez au grand-prêtre ? Jésus lui répondit : Si j'ai mal parlé, faites voir le mal que j'ai dit*, etc.—Le ciel aurait dû frémir et toute la terre trembler à la vue d'une patience si divine du Seigneur de l'univers, et de l'imprudence si excessive d'un serviteur. « Si nous songions, dit saint Augustin, « qui était celui qui a reçu ce soufflet, ne souhaite- « rions-nous pas que cet homme de qui il l'a reçu, « eût été dans le moment consumé par le feu « du ciel, ou que la terre se fût entr'ouverte pour « l'engloutir, ou que le démon fût entré dans son « corps pour le tourmenter, ou que la divine justice « l'eût puni par quelque autre peine, ou semblable, ou « même plus grande ? Mais celui par qui le monde a « été fait, aime mieux nous instruire par l'exemple « d'une patience qui a la force de vaincre même le « monde. » Que si l'on demande pourquoi Jésus-Christ ne fit pas alors ce qu'il avait commandé, en présentant l'autre joue à celui qui l'avait frappé, on peut répondre avec saint Augustin, qu'il fit quelque chose de plus important, étant d'ailleurs très-disposé à présenter non seulement l'autre joue à celui qui l'avait frappé, mais tout son corps à ses bourreaux pour être crucifié. Il aima donc mieux, en répondant d'une manière si juste et si pleine de douceur, nous faire voir ce qui était nécessaire que nous sussions, qui est que ces grands préceptes qu'il nous a donnés de la patience, s'accomplissent principalement par la préparation intérieure du cœur ; puisqu'il peut même arriver, qu'un homme en colère satisfasse seulement à l'extérieur de ce précepte, en présentant son autre joue ; au lieu que c'est par le cœur que Dieu juge de tous les hommes. Celui qui avait un peu auparavant renversé d'une parole ce même officier avec tous ceux qui l'accompagnaient, eût pu dans l'instant l'anéantir. Mais il se contente de justifier sa réponse, en pressant cet homme de reconnaître qu'il n'avait en aucune sorte violé la loi qui l'obligeait d'honorer les pontifes du Seigneur ; et il montre en même temps, dit saint Cyrille, combien il était élevé au-dessus de la faiblesse d'esprit, qui rend les hommes si délicats en ce qui regarde leur honneur, et si sensibles aux moindres injures. Qui est celui en effet qui peut voir le Dieu de gloire rempli de douceur et de patience au milieu d'un si grand outrage, sans être lui-même dans la dernière confusion, de ce qu'un ver de terre s'abandonne aux derniers emportements, et se montre aussi furieux qu'un dragon, dans l'instant qu'un de ses frères se laisse aller à lui dire quelque parole offensante ? De quelle importance était-il donc pour nous tous, que notre chef et le consommateur de notre foi, comme l'appelle l'Apôtre, se fît voir à nous comme un divin original de patience, afin que nous n'eussions plus de honte de souffrir ce que Dieu avait souffert avec une humilité si étonnante !

Vers. 28, 29, 30. — *Ils menèrent donc Jésus de chez Caïphe au palais du gouverneur. C'était le matin ; et pour eux ils n'entrèrent point dans le palais, afin de ne se point souiller, et de pouvoir manger la Pâque*, etc. Ce que l'Evangile appelle en ce lieu, *manger la Pâque*, ne doit pas s'entendre de l'agneau pascal qui avait été mangé dès le soir du jour précédent, selon l'ordonnance de la loi, mais des victimes qui s'immolaient durant les sept jours de cette grande solennité, et auxquelles il leur était défendu de toucher étant impurs. Ils mettaient au nombre de ces impuretés légales, d'entrer en un lieu où on devait condamner celui qu'ils avaient livré eux-mêmes. Et ils craignaient de *se souiller* de la sorte, quoiqu'ils ne craignissent pas de le faire en sollicitant la mort d'un juste. Y eut-il jamais, s'écrie un grand saint, de folie pareille à celle de ces aveugles, qui s'imaginent se conserver purs de la mort de Jésus-Christ, pourvu qu'ils ne le fassent point mourir eux-mêmes, quoiqu'ils le livrent entre les mains de ceux qui doivent le faire mourir ? Vit-on jamais rien de plus ridicule que de ne pas craindre d'être souillé par une aussi grande impiété, qu'était celle de vouloir faire condamner comme un scélérat, celui qui n'avait commis aucun péché ; et de craindre en même temps d'entrer dans le lieu où on devait le

ipsorum cedens superstitioni, in Lithostrotum, quæ porticus erat supra plateam ædificata, *et dixit : Quam accusationem affertis adversùs hominem hunc?* Cujus criminis ipsum accusatis tam alieno tempore? *Responderunt et dixerunt ei : Si non esset hic malefactor, non tibi tradidissemus eum.* Nisi certo certiùs constaret hunc esse criminis non vulgaris reum, tuo non sisteremus judicio damnandum. Sic auctoritate suâ suppleri volunt, quod probationibus deerat.

Vers. 31, 32. — *Dixit ergo eis Pilatus : Accipite eum vos, et secundùm legem vestram judicate eum.* Nullius criminis convictum, et indictâ causâ, legum pœnis subjicere mihi quidem non licet, sed vos secundùm legem vestram eum judicate, si hominem prorsùs innocentem puniendum statuit. *Dixerunt ergo ei Judæi : Nobis non licet interficere quemquam.* Scis nobis ademptum esse jus gladii, ex quo Judæa in provinciam à Romanis redacta est : Tuum igitur est, non nostrum in eum animadvertere qui crimina commisit capitali supplicio luenda. *Ut sermo Jesu adimpleretur, quem dixit, significans quâ morte esset moriturus.* Ita factum est ut impleretur quod Jesus dixerat, se tradendum esse gentibus, et cruci affigendum, quo supplicii genere à solis Romanis, non à Judæis affici poterat.

Vers. 33, 34, 35. — *Introivit ergo iterùm in prætorium Pilatus,* unde exiverat ad Judæos, et *vocavit Jesum,*

juger? Mais telle était la vertu de ces faux justes, qui se rendaient scrupuleux dans les plus petites choses, en même temps qu'ils négligeaient les plus grandes, comme Jésus-Christ le leur avait reproché publiquement. Ainsi ils se persuadaient pouvoir immoler à leur jalousie le véritable Agneau pascal, tandis qu'ils appréhendaient de contracter quelque impureté légale dans des choses qui n'en étaient qu'une faible image. Quel est donc, dit S. Augustin, cet aveuglement? Quelle est cette impiété et cette extravagance? Car il n'y a point de termes assez expressifs pour former l'idée d'une espèce de dévotion si contraire à la véritable piété, et même au bon sens, de répandre sans scrupule le sang innocent de son frère, et d'être si scrupuleux pour ne pas entrer dans le palais d'un juge infidèle; de regarder comme une souillure de mettre le pied dans une maison étrangère, et de ne pas craindre de se souiller par son propre crime qu'on laisse entrer dans son cœur. Car, comme dit le même saint, il ne s'agit pas d'exagérer en ce lieu l'excès qu'ils commirent en faisant mourir l'auteur de la vie et le Dieu de gloire, puisqu'ils ne le connaissaient pas : mais ils ne pouvaient se justifier de la mort d'un innocent, qui, dans tout le temps qu'il conversa avec eux, ne fit jamais que du bien à tous ces peuples.

Aussi ils prononcent leur propre condamnation par la manière dont ils parlent à Pilate. Car ce gouverneur leur ayant d'abord demandé, selon l'ordre de la justice, *de quoi ils accusaient l'homme* qu'ils lui avaient présenté, au lieu de lui spécifier les crimes pour lesquels ils le jugeaient digne de mort, ils se contentaient de lui répondre en général : Que *s'il n'était un méchant, ils ne le lui auraient pas livré.* Il fallait, dit S. Augustin, interroger ceux que Jésus avait délivrés des esprits impurs, les malades et les lépreux qu'il avait guéris, les sourds, les muets, et les aveugles à qui il avait rendu l'ouïe, la langue et les yeux, les morts qu'il avait ressuscités, et ce qui surpasse tous ces miracles, les fous qu'il avait remplis d'une divine sagesse. C'était à ceux-là à répondre aux Pharisiens et aux docteurs, s'il était vrai que Jésus fût un méchant, lui qui les avait comblés de ses grâces. Mais ces hommes orgueilleux avaient conspiré la mort de celui dont la sainteté était la condamnation de leurs désordres; et ils voulaient pour satisfaire leur passion, renverser toutes les règles des jugements, en pressant un juge païen de les croire sur leur parole, et de condamner comme un scélérat, une personne contre laquelle ils ne pouvaient apporter de preuves.

Vers. 31, 32. — *Pilate leur dit : Prenez le vous-mêmes, et le jugez selon votre loi. Mais les Juifs lui répondirent : Il ne nous est pas permis de faire mourir personne; afin que ce que Jésus avait dit,* etc. — C'était leur faire connaître qu'ils n'avaient aucune raison d'exiger de lui qu'il fît mourir Jésus-Christ, sans lui apporter des preuves de ce qu'ils lui imputaient. Car, c'est de même que s'il leur eût dit : Comme il ne m'est pas permis de punir un homme que je ne trouve coupable d'aucun crime, jugez-le vous-mêmes, si votre loi vous permet de faire ce que je ne puis. Or c'était, dit saint Cyrille, une chose vraiment ridicule, ou plutôt digne de larmes de voir que celui que les lois du paganisme justifiaient comme innocent, fût jugé digne de mort par des Juifs qui se glorifiaient d'observer la loi de Dieu même. Ils disent qu'*il ne leur était pas permis de faire mourir personne,* à cause de l'assujétissement où ils étaient sous les Romains, qui leur ôtèrent le pouvoir de condamner juridiquement à la mort les criminels, se réservant à eux-mêmes et à leurs officiers ce droit de vie et de mort sur ceux qu'ils s'étaient assujétis. Mais ils condamnaient déjà Jésus à la mort, puisqu'en disant qu'il ne leur était pas permis de faire mourir personne, ils se déclaraient ouvertement sur la sentence qu'ils portaient tous contre lui.

Or *il fallait,* dit le saint Évangéliste, *qu'on vît s'accomplir la parole du Sauveur, qui avait marqué de quelle mort il devait mourir,* c'est-à-dire, *qu'il serait livré* par les Juifs *entre les mains des Gentils,* qui étaient les Romains. Ainsi s'accomplit véritablement ce qu'avait dit Jésus-Christ, que les Juifs le livreraient, mais que les Gentils le feraient mourir : et ces derniers étaient moins criminels que les premiers, qui voulant en quelque façon ne se point souiller de cette mort, au lieu de faire voir leur innocence, découvrirent leur folie aux yeux de tous.

Vers. 33, 34, 35. — *Pilate étant donc rentré dans le palais, et ayant fait venir Jésus, lui dit : Etes-vous le roi des Juifs? Jésus lui répondit : Dites-vous cela de vous-même, ou d'autres vous l'ont-ils dit de moi?* etc. — Pilate ne demande au Sauveur *s'il était roi,* qu'après que ceux qui le lui avaient présenté l'eurent accusé d'empêcher qu'on ne payât le tribut à César, de dire qu'il était le Christ, et de vouloir être regardé comme roi, selon que saint Luc le marque formellement. Quoique Pilate ne vît rien dans Jésus-Christ qui lui donnât lieu de le soupçonner de ce dont on l'accusait, il lui demanda néanmoins s'il était le roi des Juifs : *Tu es rex Judæorum?* Et il semble, selon la réflexion d'un ancien Père, que cette demande, de la manière dont Pilate la lui fait, donne assez lieu de juger qu'il ne croyait nullement ce qu'il lui disait. Car, c'est de même que s'il eût dit : Serait-il possible que vous, dans l'état où je vous vois, vous vous prétendissiez roi des Juifs? La réponse du Sauveur est pleine de sens, et donnait lieu à cet officier de faire réflexion sur la calomnie si malicieuse des Juifs. Car c'est de même que s'il lui eût dit : Il y a plusieurs années que vous êtes gouverneur de la province, et que vous faites paraître beaucoup de zèle pour défendre les intérêts de l'empire. Avez-vous donc remarqué par vous-même quelque chose qui pût me rendre suspect, comme ayant voulu troubler l'empire romain? Que s'il est très-vrai que vous n'avez pu rien découvrir de semblable dans ma conduite, et si ce sont seulement les Juifs qui ont formé devant vous cette accusation contre moi, prenez garde de ne vous pas

BIBLIOTECA CENTRAL

illum interrogaturus, et *dixit ei : Tu es rex Judæorum?* Tune rex ille es, quem Judæi jampridem ventorum sibi pollicentur? Aut eum te esse prædicas? *Respondit Jesus : A temetipso hoc dicis, an alii dixerunt tibi de me?* An ex tuâ sententiâ, an ex aliorum suggestione id rogas? Respondit Pilatus : *Numquid ego Judæus sum,* ut scire possim quem regem ex prophetarum suorum vaticiniis Judæi exspectent, et qui sint istius regis characteres? Non ergo ex me ipso rogavi, sed ex instinctu Judæorum. *Gens tua, et pontifices tui,* istarum rerum intelligentes, *tradiderunt te mihi,* ad meum tribunal te adduxerunt, præjudicatum, quasi seditionis auctorem. *Quid fecisti?* Quo facto eis occasionem dedisti te accusandi velut tanti criminis reum? Sic occulté rimatur an se regem profiteatur Jesus. Sed priùs habenda erat quæstio de crimine, quàm interrogaretur, si secundùm juris ordinem procedere judex iniquus voluisset.

Vers. 36, 37. — *Respondit Jesus : Regnum meum non est de hoc mundo.* Regnum meum non est terre-

laisser surprendre par ceux qui veulent abuser de votre crédulité. Mais Pilate n'entrant pas dans la pensée de Jésus-Christ, qui voulait le rappeler à son propre jugement, pour discerner par lui-même la fausseté de l'accusation des Juifs, se choqua en quelque sorte de ce qu'il crut qu'on voulait qu'il fût instruit des mystères de cette nation. *Est-ce que je suis Juif?* dit-il au Sauveur. Ce qu'il disait, parce que les Juifs avaient accusé Jésus devant lui, comme il paraît par saint Luc, de se dire le Christ, le roi d'Israël; et ainsi regardant cette accusation, non par rapport aux intérêts des Romains, sur qui il voyait très-clairement que Jésus n'attentait point, mais par rapport aux Juifs mêmes, et aux secrets de leur religion, qu'il envisageait comme des superstitions, il eut de la peine que Jésus-Christ lui demandât une chose qu'il croyait ne pouvoir être connue que par ceux qui faisaient profession de Judaïsme, pour lequel, comme un magistrat romain, il n'avait que du mépris. Après donc avoir marqué au Sauveur qu'il n'était pas Juif, et que c'étaient ceux de sa nation, et les premiers mêmes de sa religion qui le lui avaient livré pour le condamner à mort, il lui demande à lui-même quelle pouvait être la cause de cette grande animosité qu'ils témoignaient contre lui. *Quid fecisti?* qu'avez-vous fait pour mériter d'être ainsi persécuté par les Juifs? Il était juste en effet qu'il s'en rapportât à Jésus-Christ même, et non à ses ennemis. Et s'il s'était arrêté à ne croire que celui qui ne pouvait le tromper, il n'eût pas eu la faiblesse de se laisser intimider à la fin par les cris tumultueux d'une populace animée par les Pharisiens, par les prêtres et par les docteurs.

Vers. 36. — *Jésus lui répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes gens auraient combattu pour m'empêcher de tomber entre les mains des Juifs : mais mon royaume n'est point d'ici.* — Jésus-Christ ne s'arrête point à la dernière demande que lui avait faite Pilate, parce que c'était proprement à ceux qui le lui avaient livré comme un criminel à prouver les crimes dont ils l'accusaient; mais il répond seulement à ce qu'il lui avait demandé d'abord : *S'il était le roi des Juifs?* C'était sur quoi il fallait qu'il fît connaître à ce gouverneur que son royaume ne devait point le rendre suspect aux Romains. Il ne nie donc pas qu'il soit roi, puisqu'il l'était, et le Roi des rois, et qu'il n'aurait pu nier cette vérité sans se renoncer soi-même. Mais il déclare que *son royaume n'est pas de ce monde,* ni semblable à ceux que possèdent les autres princes, c'est-à-dire, un royaume temporel, un royaume qui se terminât sur la terre, un royaume dont les autres rois puissent devenir jaloux et concevoir de l'ombrage. « Ainsi, écoutez, « tous les royaumes de la terre; soyez attentifs, vous « ô Juifs, et vous ô Gentils. Je n'empêche point que « vous ne régniez en ce monde; car *mon royaume n'est « point de ce monde.* Ne vous laissez donc point aller « à une vaine terreur, comme Hérode le meurtrier de « tant d'enfants innocents fut effrayé si vainement de « la naissance du Christ. Puisque mon royaume n'est « point de ce monde, qu'avez-vous sujet de craindre? « Venez plutôt à ce royaume que je vous annonce, « qui tend au ciel, et où l'on n'arrive que par la foi. » Le Fils de Dieu prouve à Pilate que son royaume

n'est point de ce monde, *parce que ses gens n'ont point combattu pour empêcher qu'il ne fût livré aux Juifs.* Il parle un langage humain pour se faire entendre de ce gouverneur. Car c'est comme s'il eût dit : Vous n'avez point vu que j'aie amassé des troupes pour entreprendre quelque chose contre l'empire. Lorsque les Juifs ont voulu me faire roi, je me suis caché. Et quand un de mes disciples a entrepris de me défendre contre leur fureur, je l'en ai aussi empêché. J'ai des ministres plus puissants que tous les hommes, et qui n'auraient pas manqué de repousser tous mes ennemis, si j'avais eu à régner ici-bas comme tous les autres princes. Mais je n'ai point employé leur ministère, parce que *mon royaume n'est point de ce monde,* et qu'il doit être établi ailleurs, c'est-à-dire, dans le ciel. Par là il portait Pilate à élever son esprit au-dessus de ce qu'il voyait en lui, et il lui faisait entendre qu'il n'était pas seulement un homme, mais un Dieu, et le Fils de Dieu, s'il eût été digne de l'entendre. Mais ce qu'il dit à ce gouverneur, il le dit encore, et le dira jusques à la fin des siècles à tous ses disciples : que *son royaume n'est point d'ici-bas.* Il est vrai que son Église, qui est son royaume, est sur la terre; mais elle tend tous les jours au ciel. C'est là où il faut que leurs esprits et leurs cœurs soient uniquement attachés. C'est là où doivent se porter tous leurs désirs. C'est là où il faut qu'ils cherchent le royaume de Jésus-Christ ressuscité et non ici-bas : *Quæ sursum sunt, quærite, ubi Christus est in dexterâ Dei sedens.*

Vers. 37, 38. — *Pilate lui dit alors : Vous êtes donc roi? Jésus lui repartit : Vous le dites, que je suis roi. C'est pour cela que je suis né, et que je suis venu dans le monde, afin de rendre témoignage à la vérité : quiconque appartient à la vérité écoute ma voix. Pilate lui dit : Qu'est-ce que la vérité?* etc. — Il n'était pas difficile de conclure avec Pilate que Jésus-Christ *était donc roi.* Car puisqu'il disait que *son royaume n'était pas de ce monde,* il reconnaissait qu'il avait un autre royaume, et par conséquent qu'il était roi. Mais Pilate regarda sans doute cette sorte de royauté avec mépris, ou au moins sans aucune crainte, voyant bien qu'il n'avait rien à appréhender pour les Romains, d'un roi qui lui déclarait que son royaume n'était point de ce monde, et en qui il ne remarquait aucune chose qui pût lui donner le moindre ombrage. Jésus ne nia point à Pilate qu'il fût roi; et il tempéra de telle sorte sa réponse, qu'il paraissait approuver plutôt ce qu'il avait dit, que l'assurer de soi-même : *Tu dicis, quia rex sum ego,* vous le dites, que je suis roi. Mais en même temps qu'il reconnut qu'*il était roi* véritablement, comme Dieu et comme homme, il lui fit entendre quelle était la fin de son Incarnation et de sa naissance parmi les hommes, afin qu'il ne s'imaginât pas qu'il eût jamais eu des desseins d'ambition et de grandeur depuis le temps qu'il conversait au milieu des Juifs : *Je suis né,* dit-il à Pilate, *et je suis venu dans le monde, afin de rendre témoignage à la vérité,* c'est-à-dire, pour faire connaître aux hommes qu'ils sont dans l'erreur, pour bannir le mensonge du milieu du monde, pour détruire le règne tyrannique du démon qui trompe tous ceux qu'il a rendus ses esclaves, et pour établir en sa place l'empire si juste de la vérité, qui n'est autre que Dieu même, le Seigneur unique et souve-

num et temporale ; ac proindè non est talis conditionis ut statum Romani imperii perturbet. *Si ex hoc mundo esset regnum meum, ministri mei utique decertarent ut non traderer Judæis.* Si terrenum regnum affectàssem, collegissem milites, qui pro me fortiter dimicarent, et Judæorum me perdere volentium conatibus resisterent : *Nunc autem regnum meum non est hinc :* ideò nihil ejusmodi conatus sum. *Dixit itaque ei Pilatus : Ergo rex es tu?* Siquidem communi sensu te regem esse negas, certo ergo sensu te regem esse profiteris, et regnum tibi vendicas nobis ignotum? *Respondit Jesus : Tu dicis, quia rex sum ego.* Dicis quod res est. *Ego in hoc natus sum, et ad hoc veni in mundum, ut testimonium perhibeam veritati.* Quamobrem me regem esse non nego, Christum, Filium Dei, regni cœlorum Dominum, jure nativitatis æternæ; quod quidem regnum his qui veritati credunt, ad quam docendam veni in mundum, et temporaliter natus sum de Virgine, à me paratum est. *Omnis qui est ex veritate, audit vocem meam.* Omnis qui stat à ve-

rain de tout l'univers. Ce n'était donc ni au gouverneur des Romains, ni à ces maîtres de toute la terre, à appréhender le royaume du Sauveur, puisqu'il venait seulement régner dans le cœur des hommes par la lumière de sa vérité et de sa grâce ; mais c'était plutôt au démon, qui est nommé le père du mensonge et le prince des ténèbres, à trembler en entendant dire à Jésus-Christ qu'*il était venu dans le monde, afin de rendre témoignage à la vérité.* Car, c'est par ce témoignage qu'il a rendu à la vérité jusqu'à répandre son sang sur la croix, que le règne du mensonge a été détruit. Ça été parce que le démon a fait mourir celui qui s'appelle et qui est par son essence divine la vérité même, qu'il a été dépouillé de ce pouvoir qu'il avait de tromper les hommes, en les engageant dans mille superstitions et mille erreurs nées de celui qui produit, selon Jésus-Christ, le mensonge de son propre fonds.

Cependant le Fils de Dieu qui connaissait le cœur de Pilate, et l'éloignement qu'il avait de la vérité dont il lui parlait, ajouta dans le même temps : Que *ceux-là écoutaient sa voix, qui étaient les enfants* ou les disciples *de la vérité.* « Car, quoique la Vérité nous ait « tous créés, et qu'en ce sens nous appartenions tous, « comme dit saint Augustin, à la Vérité, il n'est pas « donné à tous de l'écouter, c'est-à-dire, de lui obéir, « et de croire en elle. Et c'est sans aucuns mérites « précédents que cette grâce leur est donnée, puis- « qu'autrement elle ne serait pas une grâce. Il ne dit « pas : Tous ceux qui écoutent ma voix appartiennent « à la vérité ; mais tous ceux qui appartiennent à la « vérité écoutent ma voix. Et ainsi ils l'écoutent, « parce qu'ils appartiennent à la vérité, c'est-à-dire, « parce que ce don leur est accordé par la vérité « même. Et qu'est-ce dire autre chose, si non qu'ils « croient en Jésus-Christ, par un effet de la grâce de « Jésus-Christ? »

Pilate n'appartenait point à la vérité en cette manière, puisqu'en même temps qu'il eut demandé au Fils de Dieu ce que c'était que la vérité, sans attendre qu'il l'éclaircît sur une chose dont la connaissance est si importante à tous les hommes, que de là dépend tout leur bonheur éternel, il le quitta pour aller trouver les Juifs, et leur dire qu'il ne trouvait dans celui qu'ils lui avaient présenté, aucune cause de mort. Il fit alors, dit saint Cyrille, en rejetant la connaissance d'un trésor si précieux, la même chose que font ceux dont la vue est entièrement éteinte, lorsqu'ils rejettent de l'or ou une pierre de grand prix qu'on leur présente, sans pouvoir faire le discernement de l'un et de l'autre, ni même admirer la lumière du soleil qui éclaire le reste des hommes. Car la vérité est d'une beauté et d'un éclat admirable pour ceux dont l'âme étant purifiée est en état de la voir, au lieu qu'elle n'a rien que de difforme et de dégoûtant pour ceux qui n'ont point ces yeux spirituels, ces *yeux éclairés du cœur*, dont parle l'Apôtre.

Pilate étant donc sorti pour aller parler aux Juifs, qui s'étaient tenus hors de son palais, par un vain scrupule dont le démon les amusait, leur déclara qu'il ne trouvait dans Jésus rien qui méritât la mort. Car il vit fort bien que l'accusation d'attentat à la royauté n'avait aucun fondement ; soit qu'il regardât comme une idée le royaume dont Jésus lui avait parlé, n'ayant pas la foi pour pénétrer ce mystère ; soit qu'il négligeât ce qu'on disait contre lui, comme une dispute de religion qui ne pouvait regarder sa charge. Mais, parce qu'il connaissait jusqu'où allait la fureur des prêtres Juifs et des Pharisiens contre Jésus-Christ, et qu'il craignait de les irriter de nouveau, s'il eût renvoyé comme innocent celui qu'ils venaient de lui présenter comme un criminel digne de mort ; il trouva, dit saint Cyrille, ce tempérament de politique, de leur proposer à l'occasion de la Pâque, de le délivrer, selon la coutume qu'il avait de leur accorder la grâce d'un criminel tous les ans en cette grande solennité.

Il souhaitait de délivrer Jésus-Christ, par cette voie, afin que ne pouvant pas le faire reconnaître comme innocent par les Juifs, il leur présentât au moins ce moyen de le sauver comme coupable. Saint Chrysostôme ne peut assez admirer ce terrible renversement causé par la jalousie furieuse des ennemis du Sauveur. Car, au lieu que c'était le peuple qui avait accoutumé de demander en cette fête solennelle la grâce d'un criminel, c'est ici le gouverneur qui demande en quelque sorte la grâce de Jésus-Christ, et qui ne peut l'obtenir. Cependant ils ne pouvaient le convaincre d'aucun crime, lors même qu'il ne se défendait pas : et sa vie si pure était une voix, qui dans son silence même leur reprochait hautement leur injustice.

Quelques interprètes croient que cette coutume de délivrer un prisonnier à la grande solennité de Pâque, avait été anciennement établie pour être comme un monument éternel de la grâce que Dieu avait faite aux Juifs de les délivrer de la servitude des Egyptiens. Mais, parce qu'il n'en paraît aucune trace ni dans l'Ecriture, ni dans toute l'antiquité, d'autres auteurs très-habiles croient plutôt que cet usage est venu d'une grâce particulière accordée aux Juifs par les empereurs Romains, depuis qu'ils eurent réduit la Judée en une province assujétie à leur empire. Barabbas dont Pilate leur parla, était, selon saint Jean, un voleur ; et il avait, selon saint Marc et saint Luc, commis un meurtre dans une sédition. C'est pourquoi ce gouverneur, qui *était persuadé que l'envie* seule avait engagé les Prêtres et les sénateurs *à lui mettre Jésus-Christ entre les mains*, et qui désirait beaucoup de le délivrer, choisit exprès Barabbas, cet insigne criminel, pour le mettre en comparaison avec le Sauveur, ne doutant point que le peuple, à qui il donnait le choix de délivrer, ou Barabbas, ou Jésus, ne préférât ce dernier, de qui il avait reçu tant de bienfaits, à ce premier, qui était un meurtrier, un séditieux et un voleur. Ainsi Pilate, dans ce terrible parallèle de Barabbas et de Jésus-Christ, n'avait point d'autre intention que de sauver l'innocent, par la vue du scélérat qu'il leur présentait. Mais il était dans l'ordre adorable de la justice de Dieu, que l'Innocent, le Juste, et le Saint des saints mourût pour les criminels. Et la préférence que l'ingratitude des Juifs donna alors à Barabbas, en demandant sa délivrance, et la mort de Jésus-Christ, servit, toute criminelle qu'elle était, à l'accomplissement de la volonté du Père éternel, qui en livrant le premier son Fils unique à la mort, donna aussi en quelque façon la préférence à cette foule de criminels qui devaient être rachetés, comme le fruit de sa croix.

Mais S. Matthieu a eu soin de remarquer, que la préférence que les Juifs donnèrent à Barabbas, au préjudice de Jésus-Christ, vint du mouvement des *princes des prêtres* et des *sénateurs*, qui *persuadèrent* au peuple, par un effet de leur jalousie contre le Sauveur, *de demander* que *Barabbas* fût délivré, et que Jésus *fût mis à mort.* Car le peuple était comblé des grâces du Fils de Dieu, et charmé de sa doctrine ; il était dans l'admiration de tant de prodiges, et il l'avait même quelques jours auparavant reconnu publiquement pour son *roi*, *qui était venu au nom du Seigneur*, et pour *le fils de David*, dont le règne devait se rétablir en sa personne parmi eux : ainsi ce peuple n'eût pu par lui-même passer tout d'un coup d'une si grande admiration, à une telle extrémité de fureur, que de préférer un scélérat à celui qu'ils venaient de regarder comme le Christ, si l'autorité des princes des prêtres, des sénateurs, des Pharisiens, des docteurs de la loi, ne l'eût emporté dans leur esprit, au-dessus du témoignage de leurs propres yeux et de leurs oreilles. Car ils prirent pour religion ce qui n'était, selon l'Evangile, *qu'une* pure *envie* dans ces prêtres, et étant livrés malheureusement à ces conducteurs aveugles, ils tombèrent avec eux dans le précipice, pour n'avoir pas écouté la voix du Fils de Dieu, qui les avait avertis que ces hommes orgueilleux étaient des aveugles, qui se mêlaient de conduire d'autres aveugles : *Cæci sunt, et duces cæcorum.*

Rien ne paraît plus étonnant que de voir tous les prêtres, tous les docteurs de la loi, et en un mot tous les Juifs s'accorder ensemble pour demander la condamnation du Fils de Dieu ; et un païen tel qu'était Pilate, ouvrir seul la bouche pour le sauver de la mort. Dieu permet même par un miracle visible, comme on le voit dans S. Matthieu, que sa femme se joigne à lui, et le sollicite puissamment pour l'empêcher de tremper ses mains dans le sang de cet homme juste. S. Ignace, évêque d'Antioche, et quelques autres auteurs, ont cru que le songe qu'eut cette femme sur le sujet de Jésus-Christ, et dans lequel elle témoigne qu'elle avait été extrêmement tourmentée, lui fut suscité par le démon, qui commençant à re-

ritate, qui rectè ac justè agere studet, doctrinam meam amplectitur, quà veritati attestor, mihique credit et obedit ut doctori veritatis.

Vers. 38, 39. — *Dicit ei Pilatus? Quid est veritas?* Existimavit Pilatus Jesum philosophum agere, qui de veritate, regno, justitiâ, fortitudine, etc., palàm et liberè dissereret sine superiorum injuriâ. Obiter autem quærit cujus generis sit illa veritas, cujus se magistrum profitetur : sed tamen non instat, ratus id sui fori non esse. *Et cùm hoc dixisset, iterùm exivit ad Judæos, et dicit eis : Ego nullam invenio in eo causam.* Nullum crimen.

connaître la divinité de Jésus-Christ, et à pénétrer les mystères de sa mort, c'est-à-dire, les grands effets qu'elle produirait pour le salut des hommes, voulait alors en quelque façon s'y opposer. Mais il semble que si c'eût été l'intention du démon, il eût dû plutôt, selon la remarque d'un interprète, effrayer l'esprit des Juifs, que non pas celui d'une femme, dont la considération devait être beaucoup moindre. Aussi tous les Pères ont regardé le songe de cette femme, comme lui ayant été envoyé de Dieu, pour servir au moins à justifier de plus en plus dans l'esprit du gouverneur, celui qu'on voulait l'obliger de condamner, afin que si par une lâche complaisance il le condamnait enfin à la mort, il fût au moins convaincu de son innocence, comme il le fut en effet, lorsqu'il témoigna dans la suite en présence de tout le peuple, qu'il était innocent du sang de ce juste.

Que si Dieu ne voulut point donner cet avertissement à Pilate même, mais à sa femme ; c'est, dit saint Chrysostôme, ou parce qu'il en était indigne ; ou parce qu'il n'aurait pas voulu peut-être en parler, dans la crainte d'être regardé comme un juge visionnaire ou corrompu, qui feignait des songes ou des visions, pour avoir lieu de sauver celui que les prêtres faisaient passer pour un ennemi de la religion et de l'Etat. Ainsi il était plus naturel qu'une femme, et une femme païenne, qui ne prenait aucune connaissance de ce qui pouvait regarder la religion des Juifs, ni le devoir de la charge de son mari, envoyât lui dire publiquement, dans le temps qu'il était assis sur le siége de la justice, les grandes peines d'esprit qu'elle venait de souffrir dans un songe sur le sujet de la personne au jugement de laquelle il travaillait actuellement. Elle lui fait dire que c'était *un juste*, parce que Dieu l'avait convaincue sans doute intérieurement de la sainteté de Jésus-Christ, pendant ce songe. Et quoiqu'on ne puisse pas juger aisément de ce qui fit le sujet de ses souffrances, ce pouvait être quelques menaces que l'Esprit de Dieu lui fit d'un manière invisible, en cas que Pilate son mari passât outre à la condamnation du Sauveur ; comme il avait autrefois menacé de mort dans un songe, Abimelech roi de Gerara, pour avoir enlevé à Abraham Sara sa femme.

Sensus moralis.

Vers. 1. — *Jesus egressus est cum discipulis suis trans torrentem Cedron, ubi erat hortus, in quem introivit ipse et discipuli ejus.* David typus in plerisque Christi, à filio suo bello petitus, Hierosolymis migrans, transiit torrentem Cedron, flens, nudis pedibus, et operto capite. Hanc figuram Jesus adimplet. Sicut autem perfidus Achitophel Judæ, ita Absalon ingratus et rebellis filius populi Judaici gessit imaginem. Verùm hostes non fugit Jesus, nec mortem reformidat. Quà enim ratione id faceret, cùm propositum erat pati, ut suâ passione genus humanum redimeret? Vadit ad locum in quem frequenter cum discipulis suis orationis causâ secedebat, ut à proditore facilè inveniretur. Hortus erat, veteris paradisi formam gerens. In horto tristitiæ passio Christi inchoatur, ut lacrymis suis, mortali tristitiâ, oratione, ac sanguineo sudore expiet Adami peccatum in horto voluptatis commissum.

Vers. 2. — *Judas ergo cùm accepisset cohortem, et à pontificibus et Pharisæis ministros, venit illùc*, etc. Judas, qui relicto Dei Filio, se dæmoni addixerat, maluit esse dux inimicorum Christi ; quàm apostolorum socius : minister esse maluit invidiæ et odii sacerdotum, scribarum et Pharisæorum in Dominum Jesum, quàm sacerdotii et charitatis ejus ministerium sacrum

Est autem consuetudo vobis, in vestrî gratiam introducta, *ut unum* reum *dimittam vobis in Pascha : vultis ergo dimittam vobis regem Judæorum?* Regem vestrum, quod contemptim à Pilato dictum est. Vultis ut dimittam Jesum, quem plerique dicunt esse Christum Judæis promissum?

Vers. 40. — *Clamaverunt ergo rursùm omnes*, tam pontifices, quàm populus in eorum studia tractus : *Non hunc* à te dimitti volumus, *sed Barabbam. Erat autem Barabbas latro*, et caput cruentæ seditionis.

BIBLIOTECA CENTRAL

obire. Sic anima quæ suæ cupiditatis serva est, ut perfidus Judas avaritiæ, ad serviendum alienis cupiditatibus, et ad prodendum Christum, ad violandum quælibet religionis, justitiæ et charitatis officia parata est. Judas miraculorum et divinæ potestatis Christi immemor, qui se insidiis inimicorum subduxit, quando voluit, per medium illorum transiens, putat se eum capturum etiam invitum, satellitum numero fretus. O cæcitatem !

Vers. 6. — *Ut ergo dixit eis : Ego sum ; abierunt retrorsum, et ceciderunt in terram*, etc. S. Augustinus, tract. 112 in Joan., n. 3 : « *Ego sum* dixit, et impios dejicit. Quid judicaturus faciet, qui judicandus hoc fecit? Quid regnaturus poterit, qui moriturus hoc potuit? Et nunc ubique per Evangelium, *ego sum*, dicit Christus, et à Judæis exspectatur Antichristus, ut retrò redeant, et in terram cadant, quoniam deserentes cœlestia, terrena desiderant. Certè ad comprehendendum Jesum persecutores cum traditore venerunt, quem quærebant invenerunt, audierunt : *Ego sum* ; quare non comprehenderunt, sed abierunt retrò ; et ceciderunt, nisi quia hoc voluit, qui potuit quidquid voluit? Verùm si nunquàm se ab eis permitteret apprehendi, non quidem illi facerent propter quod venerant, sed nec ipse faceret propter quod venerat. *Eum quippe illi occidendum quærebant sæviendo, sed quærebat nos et ipse moriendo.* »

Abierunt retrorsùm, et ceciderunt in terram. Omnes prosternuntur, et à nemine illorum Dei manus, et Christi Jesu, qui Dei virtus est, omnipotentia agnoscitur. Sic iniquorum fortunam, consilia, valetudinem sæpè Deus evertit; sed illi solùm ad ipsum convertuntur, quorum cor efficacissimâ gratiæ suæ suavitate misericorditer tangit, faciens ut ipsâ eversione erigantur ad salutem. Saulus Ecclesiæ persecutor, qui Jesum esse Christum et Filium Dei non noverat, à Deo prostratus subitò convertitur, et ex persecutore fit vas electionis; Judas Christi apostolus, miraculorum ejus testis, tot ab illo gratiis cumulatus, prosternitur, et magis induratur. *O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei, quàm incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus!*

Vers. 7. — *Iterùm interrogavit eos : Quem quæritis? Illi autem dixerunt : Jesum Nazarenum.* Christiani se ipsos ad pedes Jesu crucifixi seriò interrogent, quem quærant. An mundum, an Jesum? Jesum quærunt plurimi ut peccatis suis iterùm crucifigant, non ut colant, et legi ejus ac mandatis obediendo diligere se probent.

Vers. 11. — *Dixit ergo Jesus Petro : Mitte gladium tuum in vaginam. Calicem, quem dedit mihi Pater, non bibam illum?* Calicem amarissimum passionis malitia et crudelitas Judæorum Christo paravit, sed ideò illum bibit Christus, quia ei à justitiâ Patris oblatus est, *qui Filio proprio non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit eum*, Rom. 8, 31, 32. Calicem illum ut Christus pro salute nostrâ biberet, ejus charitas, quâ major cogitari non potest, effecit. *Christus dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis, oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis*, Ephes. 5, 2. Tribulationes, calamitates, mortificationes, contradictiones quas patimur, suscipere ac pati debemus ut calicem à Deo paratum, in spiritu obedientiæ, charitatis, pœnitentiæ, ut justitiæ Dei satisfaciamus pro peccatis nostris. Si nos persequantur homines, et nos cupiditas aut imprudentes amici ad ultionem excitent, respondeamus: *Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum?*

Vers. 12. — *Cohors ergo et tribunus, et ministri Judæorum comprehenderunt Jesum et ligaverunt.* Jesum ligaverunt, à quo solvi potiùs velle debuerunt. Vincula passus est Dominus, ut malum usum nostræ libertatis expiaret; ut gratiam ad rectum ejus usum suæ captivitatis merito nobis compararet : ut nos olim peccati servos, justitiæ liberos faceret, ut nobis libertatem filiorum Dei procuraret et conferret : ut discipulos suos in vinculis suis gloriari doceret. *Paulus vinctus Jesu Christi.* In eorum numero qui tunc imposuerunt Christo vincula, fortassis erant qui ab eo postea liberati à peccati servitute dixerunt : *Dirupisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis, et nomen Domini invocabo*, Psal. 115, 16.

Vers. 22. — *Unus assistens ministrorum dedit alapam Jesu*, etc. S. Augustinus, tract. 113 in Joan., n. 4 : « Si cogitemus quis acceperit alapam, nonne vellemus eum qui percussit, aut cœlesti igne consumi, aut terrà dehiscente sorberi, aut correptum dæmonio volutari, aut aliquâ hujusmodi quâlibet pœnâ, vel etiam graviore puniri? quid enim horum per potentiam jubere non potuisset, per quem factus est mundus, nisi patientiam nos docere maluisset, quâ vincitur mundus? Dicet aliquis : Cur non fecit quod ipse præcepit? Cur percutienti respondit, et non potiùs alteram maxillam præbuit? Quid? quòd et veraciter, mansuetè, justèque respondit, et non solùm alteram maxillam iterùm percussuro, sed totum corpus figendum præparavit in ligno. Et hinc potiùs demonstravit magna illa præcepta patientiæ non ostentatione corporis, sed cordis præparatione facienda. Fieri enim potest ut alteram maxillam visibiliter præbeat homo et iratus. Quantò ergo meliùs et respondet vera placatus, et ad perferenda graviora tranquillo animo fit paratus! Beatus enim est qui in omnibus quæ injustè pro justitiâ patitur, potest veraciter dicere : *Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum.* » Psalm. 56, 2.

Unus ministrorum dedit alapam Jesu. Ministri sacerdotum et senatorum olim ad Jesum comprehendendum missi, cùm in doctrinæ ejus admiratione defixi re infectâ rediissent, nunquàm sic locutum esse hominem conclamantes, dominorum suorum offensionem incurrerunt. Unde commoti in illos Pharisæi dicebant : *Numquid et vos seducti estis? Numquid ex principibus aliquis credidit in eum, aut ex Pharisæis? Sed turba hæc quæ non novit legem, maledicti sunt.* Cùm ergo responsum Jesu illius eventûs memoriam sacerdotibus et Pharisæis refricaret, siquidem ipsos illorum ministros suorum sermonum testes appellabat : *Ecce hi sciunt quæ dixi ego*, ferox ille minister, ne benevolus erga Jesum crederetur, plura loqui illum non sinit,

et inflictâ alapâ responsa interpellat, ex quibus aliquid damni turbæ ministrorum inferri posse putabat. Hanc pro nobis patitur ignominiam, qui peccata nostra portat, et pro nobis dolet. Quemadmodùm enim morte suâ mortem nostram destruxit, sic ignominiam nobis propter peccatum debitam ignominiâ sibi per alapam inflictâ delevit. Hæc passionis Christi circumstantia per prophetam Isai., 50, 6, 7, prædicta est : *Corpus meum dedi percutientibus, et genas meas vellentibus : faciem meam non averti ab increpantibus, et conspuentibus in me. Dominus auxiliator meus, ideò non sum confusus : ideò posui faciem meam ut petram durissimam, et scio quoniam non confundar.* Dominus noster Jesus Christus, etiam cùm alapæ ei infliguntur, patienter sustinet, quamvis Deus verus sit, terræque ac cœli Dominus : nos autem miseri, terra ac pulvis, peccatores, quando fratrum aliquis durius aliquid in nos protulerit, more draconum exasperati in eum insurgimus, et mille pro uno conviciis eum petimus, nec modum iræ ponimus, aspicientes in fidei nostræ auctorem et consummatorem Jesum.

Vers. 28. — *Et ipsi non introierunt in prætorium, ut non contaminarentur, sed ut manducarent Pascha.* O cæcitatem ! Habitaculo contaminari timent alieno, et pollui non timent scelere proprio. Alienigenæ ethnicique judicis prætorio inquinari metuunt : et sanguinis innocentis effusione inquinari non metuunt. Se criminis expertes fore stultè putant, si suis ipsi manibus Christum non occidant, sed suæ crudelitatis ministrum Pilatum faciant. Sed in eis impletur propheticum illud oraculum : *Secundùm opera manuum eorum tribue illis, redde retributionem eorum ipsis*, Psal. 27, 4. Quemadmodùm enim Christum Jesum Romano prætori judicandum ac damnandum tradiderunt, ita vicissim ii Romanorum traditi sunt imperio, et in urbis obsidione et excidio tam inauditis calamitatibus afflicti, ut si licuisset, in montibus et speluncis abditi emori multi mallent, quàm bellum tam immane spectare. Quod optaturos prænuntians Dominus ait : *Tunc incipient dicere montibus : Cadite super nos, et collibus : Operite nos*, Luc. 23, 30.

Non introierunt in prætorium, ut non contaminarentur, etc. Pharisaicam illam superstitionem imitantur hypocritæ, excolantes culicem, camelum autem glutientes ; quod exterius est calicis et disci abluentes, conscientiæ verò puritatem non curantes; externa quædam pietatis exercitia ab hominibus adinventa scrupulosiùs frequentantes, justitiæ verò et charitatis præcepta sine scrupulo violantes.

Vers. 36. — *Respondit Jesus : Regnum meum non est de hoc mundo.* Quod est Christi regnum, nisi credentes in eum, quibus dicit : *De mundo non estis, sicut et ego non sum de mundo*, quamvis eos vellet esse in mundo? propter quod de illis dixit ad Patrem, *non rogo ut tollas eos de mundo, sed ut serves eos à malo.* Unde et hic non ait : Regnum meum non est in hoc mundo : sed, *Non est de hoc mundo.* Non ait : Regnum meum non est hic ; sed, *non est hinc.* Hic est enim regnum ejus usque in finem seculi, habens inter se commixta zizania usque ad messem : messis enim finis est seculi, quando messores venient, id est, angeli, *et colligent de regno ejus omnia scandala :* quod utique non fieret, si regnum ejus non esset hic. Sed tamen non est hinc; quia peregrinatur in mundo : regno suo quippe dicit : *De mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo.* Erant ergo de mundo, quando regnum ejus non erant, sed ad mundi principem pertinebant. *De mundo ergo est quidquid hominum à vero quidem Deo creatum, sed ex Adam vitiatâ atque damnatâ stirpe generatum est : factum est autem regnum non jam de mundo, quidquid indè in Christo regeneratum est.* Sic enim nos Deus eruit de potestate tenebrarum, et transtulit in regnum Filii dilectionis suæ : de quo regno dicit : *Regnum meum non est de hoc mundo.....* Si ad Christi regnum pertinere volumus, de hoc mundo esse non debemus : siquidem nos in numerum suorum in sancto baptismo cooptavit solemni professione factâ quòd mundo et pompis ejus renuntiaremus. *Nihil interest ubi sitis in seculo, extra seculum estis.*

Vers. 37. — *Ego ad hoc natus sum, et ad hoc veni in mundum, ut testimonium perhibeam veritati.* Regnum Dei, regnum est veritatis. Hujus cognitio per fidem, et amor per charitatem, Dei dona sunt, non secundùm merita nostra, sed secundùm ejus propositum et gratiam nobis collata. S. Augustinus, tract. 115 in Joan. : « Nam si naturam cogitemus in quâ creati sumus, cùm omnes Veritas creaverit, quis non est ex veritate? Sed non omnes sunt quibus ut audiant veritatem, hoc est, ut obaudiant veritati, et credant in veritatem, ex ipsâ Veritate præstatur; nullis proculdubio præcedentibus meritis, ne gratia non sit gratia. Ideò non ait Christus : Omnis qui audit vocem meam, ex veritate est; ne ideò dictus *ex veritate* putaretur, quia obtemperat veritati; sed ait : *Omnis qui est ex veritate, audit vocem meam.* Itaque non ideò est ex veritate, quia ejus audit vocem : sed ideò audit, quia ex veritate est, id est, quia hoc illi donum à Veritate collatum est. Quod quid est aliud, quàm donante Christo credere in Christum? ».

Vers. 38. — *Dicit ei Pilatus : Quid est veritas?* Quàm multi Pilati exemplo ignorant quid sit veritas, aut discere non curant, aut sibi prædicatam vel quovis modo annuntiatam, vel inspiratam contemnunt; aut se nôsse dissimulant, ne ei testimonium verbis et operibus perhibeant? Ad veritatis defensionem quilibet Christianus pro virili suâ parte tenetur, si fidem aut justitiam impugnari, si opprimi videat innocentiam. Ad hoc enim renatus in Christo est, ut testimonium perhibeat veritati. Ipsam, ut sese nobis manifestet, interrogare debemus veritatem sincerè, amanter, humiliter, perseveranter : *Quid est veritas?* « Enimverò veritas nulli comperta sine Deo, nulli Deus cognitus sine Christo, nulli Christus cognitus sine Spiritu sancto, nulli Spiritus sanctus accommodatus sine fidei Sacramento. » Hæc Tertullianus.

BIBLIOTECA CENTRAL